

CHATEAU DE VERSAILLES LA RECONQUETE DU PUBLIC

REHABILITATION DU GRAND AXE A L'OCCASION DE LA RESTRUCTURATION DES COURS

A Versailles s'achève une intervention de très grande ampleur. Si la restauration des monuments peut paraître étrangère à l'actualité de la production architecturale et à l'imaginaire des praticiens, la campagne menée par l'architecte en chef Frédéric Didier offre un cas d'espèce. A l'écart du consensus qui prêche en faveur de la conservation du maximum de substance historique, les travaux engagés pour la viabilisation des accès s'appuient sur l'expertise architecturale et la restitution des qualités spatiales perdues des abords de l'ancien palais.

En dépit de ses origines toutes récentes, le château de Versailles dans son état actuel n'en présente pas moins une stratification riche. L'extension prodigieuse réalisée à partir d'un premier noyau – le pavillon de chasse de Louis XIII – s'est accompagnée d'une série d'actions d'une échelle jusqu'alors inconnue dans les châteaux en France. Le développement des jardins, la création d'une ville au détriment de l'ancien village rasé, le nivellement du site et l'arasement d'éminences jugées contraires aux effets scénographiques escomptés sont autant de démonstrations d'une volonté humaine qui s'emploie à régir le destin d'une quinzaine de milliers d'hectares. L'annexion d'eaux étrangères au bassin naturel représente le paroxysme de cette mainmise sur le territoire. Si le détournement de la Loire devait se solder par un échec, le projet de faire passer l'Eure à Versailles a failli aboutir. Sur place, l'appropriation du site et du foncier s'exerce grâce à un carroyage de l'ensemble des terrains disponibles. L'orientation sud-est nord-ouest du château paternel préside à la définition d'une perspective d'une douzaine de kilomètres à l'origine d'une continuité visuelle, physique et d'usage entre la ville, le parc et le domaine forestier.



Nouvelle partition de l'espace et file d'attente, avril 2008.

Le palais et ses augmentations forment une masse bâtie compacte et proliférante, un rempart formidable entre l'univers minéral de la cité royale et une nature dont le caractère très domestiqué s'estompe dans les lointains pour redevenir agricole et rustique. Les avenues du célèbre trident composent la séquence d'accès au château. Indifférentes au relief et à la trame orthogonale d'une ville qu'elles scindent en deux moitiés, ces voies triomphales à la conception quasi autoroutière concrétisent la nature de la relation qu'il s'agit d'établir entre le palais et la capitale (1).

Le système des cours

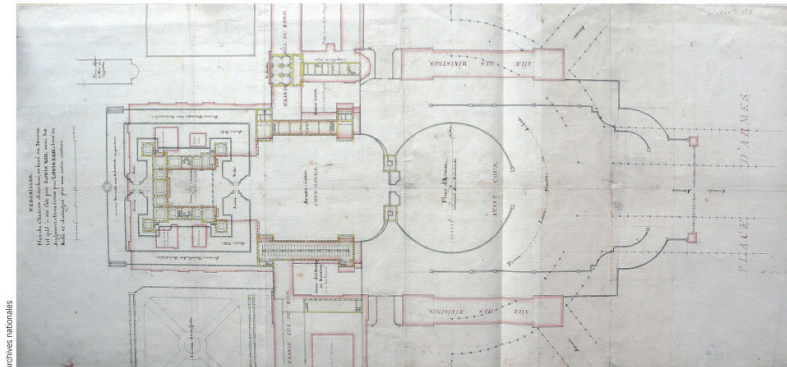
Point de convergence des flux, la place d'Armes offre une dilatation maximale et suscite un temps d'arrêt. C'est de cette aire immense pour partie remblayée et assujettie à une faible déclivité que s'amorce la progression vers le château proprement dit. Sous l'Ancien Régime, le système palatial d'emboîtement de trois cours allant se rétrécissant s'appuyait sur la définition d'un profil en long, ponctué par des plures de terrains et des clôtures hiérarchisées. A la longue pente affirmée de l'avant-cour succédaient les deux plateaux presque horizontaux qu'étaient la cour Royale, puis, en léger contre haut, la cour de Marbre. Deux clôtures de fer forgé puis cinq marches conditionnaient l'accès à chacun de ces trois espaces. Si la grille d'honneur marquait le point de départ de cette sorte de rampe monumentale qu'il fallait gravir pour traverser l'avant-cour, un ultime emmarchement ménageait l'accès à ce mémorial dynastique que représentait la cour de Marbre (2). Entre les deux, aux deux tiers de la distance à parcourir, la grille royale déposée sous la Révolution constituait une étape physique et symbolique majeure. Point de convergence de



Cadastré napoléonien.



Panoramique des cours en chantier, avril 2008.



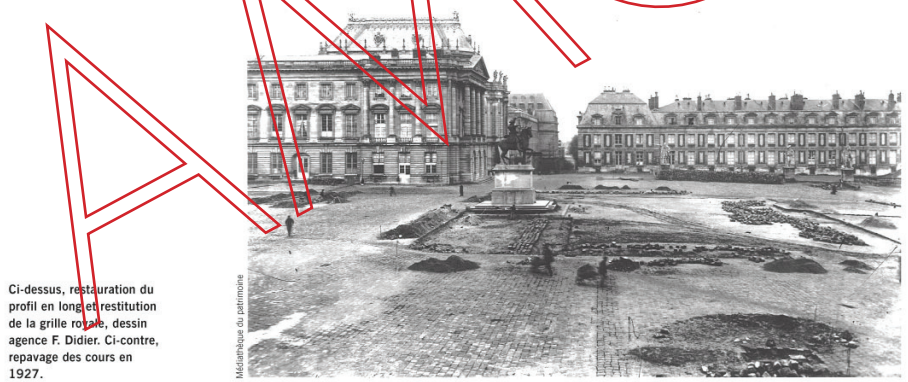
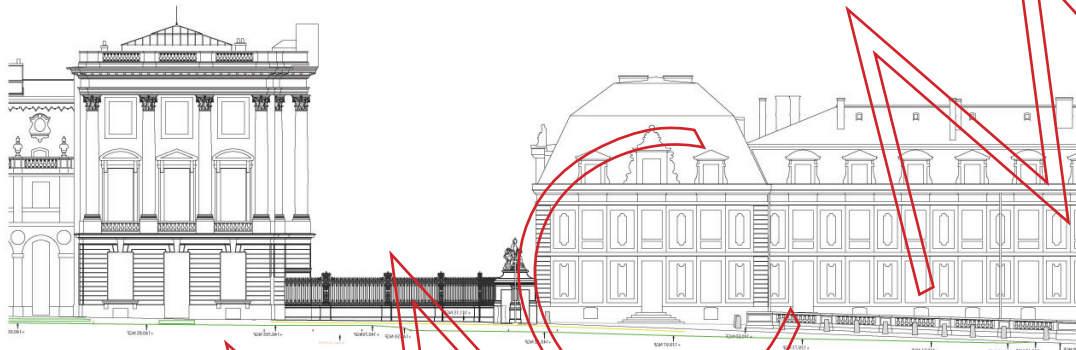
54

Relevé des stratifications et augmentations récentes, vers 1770.

système des avenues sur l'axe versaillais et lieu de la dernière rupture de pente dans l'ascension vers l'espace monarchique, les quelques mètres carrés où s'effectuait le franchissement de cette clôture entièrement dorée représentaient le centre de gravité et le foyer visuel du dispositif territorial mis en œuvre. La puissance de cette mise en scène a semblé telle que les projets de transformation du château soumis à la monarchie ont inconditionnellement souscrit au principe de son maintien, voire de sa mise en valeur. En dépit du désir de renouveau qui inspire Gabriel, Pâris, Boullée, voire Heurtier sous l'Empire, on constate que la grille royale est un invariant des différentes propositions (3).

L'œuvre de Louis-Philippe

Sous la monarchie de Juillet, le château de Versailles déserté fait l'objet d'une reconversion drastique. La conservation des Grands appartements s'accompagne d'une redistribution du château et de ses abords côté ville. L'absence de la cour et la disparition de la grille royale rendent inutile ou font perdre de vue la logique des transitions et des enchaînements baroques. L'aménagement du musée de l'Histoire de France dans les locaux d'abord voués à l'habitat va de pair avec une volonté d'ouverture, une fluidité et une viabilisation des accès. Grâce au décaissement des sols, on institue une relation de plain-pied inédite entre la cour Royale et la cour de Marbre. L'échelle des élévations s'accommode assez mal de l'émergence du soubassement postiche qui résulte de l'opération. L'emplacement marqué par le point de concours des avenues et la rupture de pente signalant l'accès au monde du palais disparaît au profit d'une lisibilité immédiate de l'intégralité



Ci-dessus, restauration du profil en long et restitution de la grille royale, dessin agence F. Didier. Ci-contre, repavage des cours en 1927.

d'espaces naguère hiérarchisés. C'est là qu'on érige une statue équestre commémorative de Louis XIV. Au pourtour de l'avant-cour, quatorze effigies colossales en pied célébrant les grands hommes complètent cette scénographie locale et circonscrite, et font de ce lieu l'antichambre extérieure du musée. En marge de l'iconographie et des significations cosmiques qui imprègnent l'ensemble du site, cet asservissement de la séquence d'accès à une évocation ponctuelle de l'histoire de France est marqué au coin de l'indifférence ou de l'incapacité de ses auteurs à se mesurer à la très grande échelle qui caractérise Versailles.

Hypothèse d'un état 1789

Dans l'esprit d'une manière très française d'agir sur les édifices du passé, les restaurations menées à Versailles depuis près d'un siècle se fondent sur l'hypothèse d'un retour à l'état sédimenté du palais tel qu'il se présentait à la fin de l'Ancien Régime (4). Or, cette ambition admet de sérieuses entorses. En 1789, côté ville, le château offrait le spectacle d'un chantier abandonné, d'une qualité sans rapport avec les attentes actuelles des décideurs, des mécènes et du public. La réalisation du « Grand projet » de Gabriel commencé sous Louis XV était demeurée en suspens, et à l'emplacement de la grille dorée déposée au voisinage de la nouvelle construction s'élevaient quelques baraques et une clôture de fortune. Sous Louis XVIII, l'absence de symétrie causée par l'abandon des travaux paraît à ce point gênante qu'on érige le pavillon Dufour, en tête de la vieille aile. Cette velléité de poursuite du projet de Gabriel est compromise par la sédentarisation définitive du pouvoir à Paris. C'est ainsi que l'état 1789 auquel on prétend s'efforcer de revenir à

PATRIMOINE

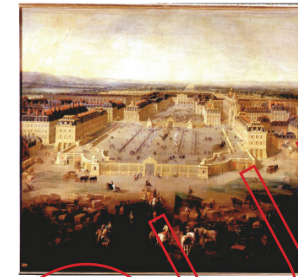
Versailles est une fiction transhistorique, qu'on s'emploie à construire à partir d'états avérés mais disparus de longue date, de projets pour certains jamais réalisés mais pas tous, et qui intègre notamment l'ultime campagne du début du XIX^e siècle. Si l'on considère le parti récemment adopté de réfection de la grille royale, dont le projet et le dessin remontent aux années 1680, il apparaît que les événements architecturaux réels ou imaginaires tour à tour invoqués pour satisfaire aux hypothèses de restauration s'échelonnent sur près d'un siècle et demi.

Le palais et le musée

Si l'on s'abstrait du détail des stratifications inhérentes à l'histoire de Versailles, l'état actuel de cet ensemble architectural présente la coexistence de deux univers antagoniques, celui de l'ancien palais royal, auquel se rapporte en fait le fameux « état 1789 », et celui du musée de l'Histoire de France. Dès l'orée du XIX^e siècle, un jugement de valeur s'est insensiblement dégagé en défaveur de l'aménagement muséal, dont les prolongements extérieurs contrariaient l'appréciation d'un ensemble de premier ordre. L'exemplarité de la scénographie mise en place par les Le Vau, Le Nôtre et Mansart a paru de nature à cautionner une première atteinte aux ajouts récents. Dans l'entre-deux-guerres, la dépose de l'effigie des grands hommes a été décidée. Ainsi se sont trouvées écornées la cohérence discursive de la statuaire et la signification de l'avant-cour remodelée. En projet dès les années 1950, mais actée seulement depuis la fin des années 1970, l'intervention sur les extérieurs a consisté à s'appuyer sur le cadre bâti existant et à agir sur les sols. C'est à cette époque que la cour de Marbre et une portion de la cour Royale ont retrouvé leur niveau d'origine. Suscité par la nécessité d'adapter les accès du palais aux exigences contemporaines de la matière, le rétablissement général du profil en long qui intègre également l'avant-cour s'inscrit donc dans la logique d'une stratégie ancienne, confirmée à plusieurs reprises. Assez accessoire au regard des enjeux de l'intervention, la restitution de la grille royale et des guérites qui l'accompagnent demeure malheureusement l'élément le plus visible de cette restauration.

Légitimité de l'intervention

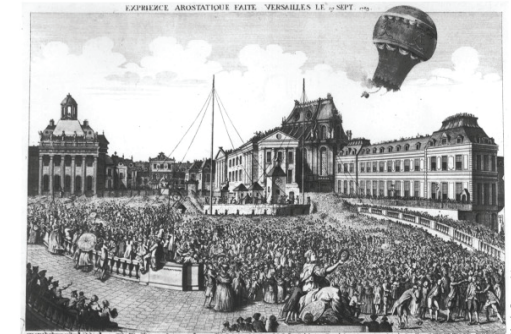
La difficulté de rendre compte d'une réalité dont le discours et l'image peinent à traduire l'intensité nécessite que la restauration de Versailles soit jugée sur place et sur pièce. Au cheminement ingrat vers la statue de Louis XIV et aux sols défoncés qui s'offraient aux visiteurs, le rétablissement du profil en long du système des cours emboîtées oppose la clarté d'une organisation spatiale magistrale et provoque l'émotion d'une promenade architecturale qui était jusqu'ici gâchée en son point le plus crucial.



F.-D. Martin, vue du château en 1722.



Grand projet de Ange-Jacques Gabriel vers 1750.



Lâcher de montgolfière, état du palais en 1783.

La conservation providentielle des fronts bâtis et même de groupes sculptés qu'il a été possible de jucher sur les guérites reconstruites à neuf ajoute à la plausibilité de l'entreprise. Stigmatisé par certains, le faux historique que constitue la grille royale est la conséquence assumée d'une intervention dont l'essentiel concerne le réajustement et la réappropriation des sols. L'espace, lui, n'a pas d'âge, et l'authenticité de l'enchaînement baroque et des lieux recréés ne fait aucun doute. Si l'expertise architecturale et l'anticipation d'un résultat spectaculaire l'ont emporté sur le respect des stratifications, la restauration du système des cours s'impose par la cohérence éclatante d'une composition qui réinscrit Versailles parmi les grandes démonstrations de savoir-faire humain à l'échelle du territoire.

Jean-François Cabestan

1. Le relief s'est opposé au tracé de la troisième avenue, l'avenue de Sceaux, qui ne mène nulle part.
2. Maintenus par Louis XIV contre l'avis de ses architectes, les façades du château paternel s'efforcent d'ancrer dans l'histoire la légitimité d'un pouvoir qui a failli basculer.
3. -Heurtier prévoit la reconstruction à l'identique de la grille récemment déposée.
4. Sans doute la cohérence et l'homogénéité du domaine était-elle plus sensible à la fin du règne de Louis XIV, mais l'importance des transformations réalisées au XVIII^e siècle rendait chimérique le retour à cet âge d'or